

**FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE OU PAR PROCURATION
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE COSUMAR CONVOQUEE POUR
LE 06 JUIN 2024 à 11 HEURES**

Nom, prénom ou dénomination sociale: _____

CIN: _____

Adresse : _____

Titulaire du nombre d'actions : _____

VEUILLEZ COCHER L'OPTION CORRESPONDANTE A VOTRE CHOIX

OPTION 1 : JE VOTE PAR CORRESPONDANCE			
<i>Veillez entourer la mention utile.</i>			
Première résolution	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Deuxième résolution	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Troisième résolution	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Quatrième résolution	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Cinquième résolution	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Sixième résolution	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Septième résolution	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Huitième résolution	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Neuvième résolution	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Dixième résolution	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Onzième résolution	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Douzième résolution	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Treizième résolution	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Quatorzième résolution	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Quinzième résolution	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Seizième résolution	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Dix-Septième résolution	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Dix-Huitième résolution	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Dix-Neuvième résolution	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Vingtième résolution	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Vingt et Unième résolution	POUR	CONTRE	ABSTENTION

Si des résolutions nouvelles sont présentées à l'Assemblée, veuillez cocher l'option de votre choix :

- JE M'ABSTIENS
- JE DONNE POUVOIR AU PRESIDENT
- JE DONNE POUVOIR A _____

OPTION 2 : JE DONNE POUVOIR AU PRESIDENT et l'autorise à voter en mon nom.

Veillez dater et signer en bas du formulaire sans rien remplir.

OPTION 3 : JE VOTE PAR PROCURATION

Veillez cochez et signez en bas sans remplir les options 1 et 2.

Je donne pouvoir à : _____
pour me représenter à l'Assemblée mentionnée ci-dessus.

NOTER :

- Tout formulaire de vote par correspondance ou par procuration doit être envoyé par courriel, dûment complété, signé et scanné à l'adresse suivante : k.bourezgui@cosumar.ma ou par courrier recommandé ou déposé au siège social, deux (2) jours avant la réunion.

Date et signature de l'actionnaire